



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intégration

Question écrite n° 65237

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le Premier ministre sur le dernier rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Selon ce rapport, 65 % des personnes interrogées considèrent que des comportements peuvent « expliquer » des réactions racistes (+ 6 points par rapport à 2007). Et 48 % expriment le sentiment que ce sont les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer. Les étrangers ne sont plus tant montrés du doigt de façon collective. Mais, pris individuellement, les comportements de certains, ceux qui ne jouent pas le jeu de l'intégration et paraissent profiter du système, peuvent susciter des réactions de rejet. Pour la CNCDH, ces résultats montrent, si besoin en était, que la lutte contre le racisme reste nécessaire en France, et qu'aujourd'hui elle doit d'abord prendre la forme d'une lutte contre les préjugés et les stéréotypes. Il souhaite donc connaître l'avis et les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65237

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11271

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)